

UBS (CH) Index Fund 2 - Equities Japan Selection Pension NSL I-X-acc

Fiche d'information du fonds

Equity > Japan > Passive

Portrait du fonds

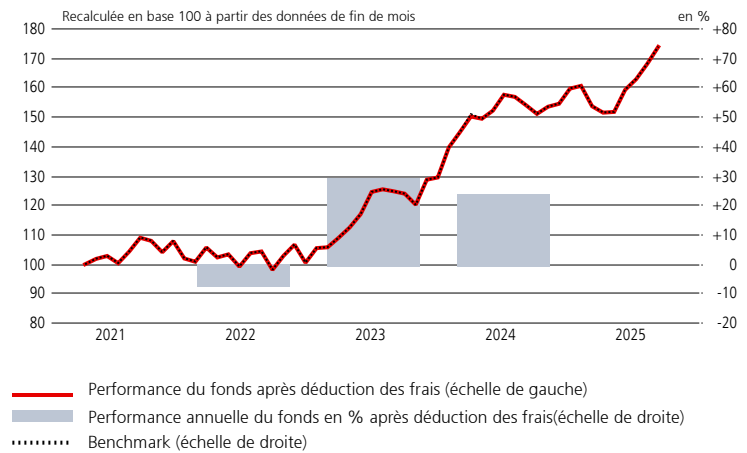
- Le fonds fait l'objet d'une gestion passive et se distingue par une large diversification, de faibles erreurs de suivi et des frais de gestion modestes.
- L'objectif de placement est de reproduire au mieux l'indice de référence et de limiter autant que possible les écarts de performance par rapport à cet indice.
- Le MSCI Japan Selection Index est un indice pondéré par la capitalisation qui offre une exposition à des sociétés affichant une forte performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) par rapport à leurs concurrents du secteur.
- Le MSCI Japan Selection Index est composé de grandes et moyennes capitalisations du marché japonais.

Nom du fonds	UBS (CH) Index Fund 2 - Equities Japan Selection Pension NSL
Classe de parts	UBS (CH) Index Fund 2 - Equities Japan Selection Pension NSL I-X-acc
N° ISIN	CH1102994071
N° de valeur	110 299 407
Code Bloomberg	CSJESZB SW
Monnaie du fonds / de la classe de parts	JPY/JPY
Date de lancement	20.04.2021
Total Expense Ratio (TER) p.a. ¹	0.01%
Protection anti-dilution	oui
Commission de dilution d'entrée/de sortie en faveur du Fonds	0.02 / 0.02
Achat/vente	quotidiens
Swing pricing	Non
Clôture de l'exercice	28 février
Benchmark	MSCI Japan Selection (TR) in JPY
Distribution	capitalisation
Commission forfaitaire de gestion p.a.	0.00%
Nom de la société de gestion	UBS Fund Management (Switzerland) AG
Domicile du fonds	Suisse
¹ au 28.02.2025	

Statistiques du fonds

Valeur d'inventaire (JPY, 29.08.2025)	170 853
12 derniers mois (JPY) – maximum	175 286
– minimum	128 068
Fortune totale du fonds (JPY en mio.) (29.08.2025)	47 420
Part de la fortune du fonds (JPY en millions)	47 420

Performance (base JPY, commissions déduites)¹



La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs.

en %	2022	2023	2024	2025 YTD ²	août 2025	LTD ³	Ø p.a. 3 ans	Ø p.a. 5 ans
Fonds (JPY)	-6.81	28.85	23.34	8.86	3.44	75.24	18.56	n.d.
Benchmark ⁴	-6.82	28.77	23.40	8.85	3.44	73.97	18.55	n.d.

La performance indiquée ne tient pas compte des commissions, ni des frais d'entrée ou de sortie.

- ¹ Ces chiffres se réfèrent au passé. **Si la monnaie d'un instrument, d'un service financier ou de ses coûts est différente de votre monnaie de référence, les fluctuations de change peuvent entraîner une baisse ou une hausse du rendement et/ou des coûts.** Source de l'ensemble des données et du graphique (sauf mention contraire): UBS Asset Management.
- ² YTD: year-to-date (depuis le début de l'année)
- ³ LTD = depuis le lancement
- ⁴ Indice de référence dans la monnaie de la classe d'actions (sans frais)

in %	03.2025	04.2025	05.2025	06.2025	07.2025	08.2025
Fonds (JPY)	-1.42	0.16	4.95	2.28	3.18	3.44
Benchmark	-1.42	0.15	4.97	2.27	3.18	3.44

Indicateurs de risque

	2 ans	3 ans	5 ans
Bêta	0.99	0.99	n.d.
Corrélation	1.00	1.00	n.d.
Volatilité ¹			
– Portefeuille	10.30%	11.47%	n.d.
– Benchmark	10.43%	11.55%	n.d.
Ecart de suivi (ex post) ²	0.55%	0.45%	n.d.
Ratio d'information	-0.03%	0.03%	n.d.
Sharpe Ratio	1.75	1.62	n.d.
Taux sans risque	0.05%	-0.02%	n.d.
R2	1.00	1.00	n.d.

- ¹ Ecart-type annualisé
- ² L'erreur de suivi (tracking error) est calculée à partir de l'écart-type annualisé du rendement excédentaire du portefeuille par rapport à son indice. L'erreur de suivi d'une période passée exprimée en nombre de mois est calculée comme suit: $\text{Ecart-type} \times \sqrt{\text{nombre de mois}}$ (excédent mensuel calculé chaque mois sur la période exprimée en nombre de mois) * RACINE CARÉE (12 divisé par la période exprimée en nombre de mois).

Informations complémentaires

UBS Fund Infoline: 0800 899 899

Internet: www.ubs.com/fonds

Prenez contact avec votre conseiller à la clientèle

Représentants de la gestion du portefeuille

Timo Bertram

Stefan Schlichthörl

Riccardo Ghirlandi

UBS (CH) Index Fund 2 - Equities Japan Selection Pension NSL I-X-acc

10 principales positions (%)

	Fonds
Sony Group Corp	7.32
Hitachi Ltd	5.41
SoftBank Group Corp	4.52
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc	4.36
Mizuho Financial Group Inc	3.58
Top 5	25.19
Tokio Marine Holdings Inc	3.43
Recruit Holdings Co Ltd	3.34
ITOCHU Corp	2.91
Tokyo Electron Ltd	2.70
Fast Retailing Co Ltd	2.59
Top 10	40.16

Exposition sectorielle (%)

	Fonds
Industrie	21.3
Finance	19.5
Consommation Discrétionnaire	17.7
Services de communication	10.8
Technologies de l'Information	10.8
Santé	5.2
Matériels	5.0
Biens de Consommation de Base	5.0
Real Estate	3.0
Services aux Collectivités	1.0
Energie	0.7
Autres	0.0

Atouts

Accès facile à un portefeuille largement diversifié d'actions japonaises.

Risques

Le fonds investit en actions et peut donc être soumis à une forte volatilité. Aussi l'investisseur doit-il présenter une capacité et une tolérance au risque élevées. La valeur d'une part peut tomber à un niveau inférieur à son prix d'achat. La valeur d'une part peut être affectée par les fluctuations de change. Tous les fonds sont soumis à des risques spécifiques, dont une liste détaillée et complète figure dans le prospectus.

Votre capital est exposé à des risques. La valeur d'un placement peut tout aussi bien évoluer à la hausse qu'à la baisse et vous pouvez ne pas récupérer le montant initialement investi. Veuillez noter que des frais supplémentaires (par exemple, des frais d'entrée ou de sortie) peuvent être facturés. Veuillez vous adresser à votre conseiller financier pour plus de détails. Les investisseurs doivent lire le Document d'information clé, le Prospectus et tout document d'offre local applicable avant d'investir, et obtenir une information complète sur les risques. Les investisseurs acquièrent des parts ou des actions dans un fonds, et non dans un actif sous-jacent donné, comme un bâtiment ou des actions d'une société. Pour une définition des termes financiers, veuillez vous reporter au glossaire disponible à l'adresse www.ubs.com/am-glossary.

Les présentes informations sont fournies par UBS à titre commercial et indicatif. Réservé aux clients professionnels / investisseurs qualifiés. Fonds UBS de droit suisse. A l'initiative de la société de gestion des fonds, il peut être mis un terme aux modalités prévues pour commercialiser des parts de fonds mentionnées dans ce document dans votre pays de domicile. Avant d'investir dans un produit, veuillez lire les derniers prospectus et document d'informations clés en date ou une documentation juridique similaire avec la plus grande attention. Toute décision d'investissement doit tenir compte de l'ensemble des caractéristiques et objectifs du produit tels que décrits dans son prospectus ou une documentation juridique similaire. Les investisseurs acquièrent des parts ou des actions dans un fonds, et non dans un actif sous-jacent donné, comme un bâtiment ou des actions d'une société. Les informations collectées et les avis émis dans ce document reposent sur des données dignes de confiance et des sources fiables, sans prétendre toutefois à l'exactitude ni à l'exhaustivité des indications relatives aux titres, marchés et évolutions dont il est question. Les indices mentionnés dans le présent document ne sont pas administrés par UBS. Les membres du Groupe UBS sont autorisés à prendre des positions d'achat et de vente sur les titres et les autres instruments financiers mentionnés dans le document. Il se peut que les produits ou titres décrits dans le présent document soient inadaptés ou interdits à la vente dans diverses juridictions ou pour certains groupes d'investisseurs et les parts des fonds UBS cités ici ne peuvent être ni proposées, ni vendues, ni livrées aux Etats-Unis. Les informations ci-incluses ne constituent pas une invitation ou une offre à l'achat ou à la vente de titres ou d'instruments financiers apparentés. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance calculée tient compte de tous les coûts au niveau du produit (coûts récurrents). Les coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie, qui auraient un impact négatif sur la performance, ne sont pas pris en compte. Si tout ou partie des coûts totaux doit être payé dans une monnaie qui n'est pas votre devise de référence, ces coûts pourront augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Les commissions et les frais influent négativement sur l'investissement et sur les rendements attendus. Si la monnaie d'un produit ou service financier est différente de votre devise de référence, les fluctuations des devises et des taux de change peuvent entraîner une baisse ou une hausse du rendement. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs de placement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière ou des besoins propres à un destinataire déterminé. La performance future est impossible, selon la situation personnelle de chaque investisseur, laquelle est susceptible d'évoluer. Les informations et opinions exprimées dans ce document sont fournies par UBS sans aucune garantie; elles sont destinées à un usage personnel et à des fins informatives uniquement. Toute reproduction, distribution ou réédition du présent document, quel qu'en soit l'objectif, est interdite sans l'autorisation expresse d'UBS Asset Management Switzerland AG ou par une autre société affiliée locale. Source pour toutes les données et graphiques (en l'absence d'indication contraire): UBS Asset Management. Un résumé des droits des investisseurs en anglais se trouve en ligne sur le site www.ubs.com/funds-regulatoryinformation. Vous trouverez plus d'explications sur les conditions financières à l'adresse suivante www.ubs.com/am-glossary. Ce document contient des hypothèses qui constituent des anticipations, y compris, sans que cela soit exhaustif, des hypothèses relatives au développement futur de nos affaires. Si ces anticipations représentent notre appréciation et nos prévisions relatives au développement futur de nos affaires, un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs importants pourraient faire en sorte que l'évolution et les résultats réels diffèrent matériellement de nos attentes. **Suisse:** Seuls les institutions de prévoyance professionnelle domiciliées en Suisse, leurs gérants d'actifs (pour les actifs de ces institutions) et les autres fondations de placement sont des investisseurs admissibles dans des fondations de placement, conformément à l'ordonnance sur les fondations de placement (OFF). Les prospectus, les documents d'informations clés, les statuts de la société ou le règlement de gestion ainsi que les rapports annuels et semestriels des fonds UBS peuvent être obtenus dans une langue requise par le droit local applicable et gratuitement auprès d'UBS Asset Management Switzerland AG, c/o UBS AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich ou d'UBS Fund Management (Switzerland) AG, case postale, CH-4002 Bâle.

© UBS 2025. Le symbole des clés et UBS font partie des marques protégées d'UBS. Tous droits réservés.

UBS (CH) Index Fund 2 - Equities Japan Selection Pension NSL

Rapport ESG

ESG est une abréviation de Environnement, Social et Gouvernance. Ces facteurs sont utilisés pour évaluer notamment les entreprises et les pays sur leur degré d'avancement en matière de durabilité. Une fois que suffisamment de données sont disponibles sur ces facteurs, elles peuvent être utilisées pour évaluer et comparer les actifs et également pour informer le processus d'investissement lors de la prise de décision sur les actifs à acheter, à conserver ou à vendre.

Cette page fournit de la transparence sur les principaux indicateurs de durabilité susceptibles d'intéresser les investisseurs, mais qui peuvent ne pas faire partie du processus d'investissement du fonds. Ces informations sont fournies pour permettre une comparaison avec d'autres produits financiers et pour aider les investisseurs à évaluer leur exposition aux thèmes ESG.

Application des approches de durabilité d'UBS AM ¹

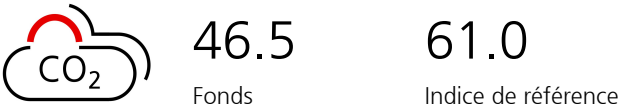
- | | | |
|--|---|--|
| ☒ Exclusion | ☒ Intégration ESG | ☒ SI Focus |
| ☐ Investissement à impact | ☒ Votes | ☒ Programme d'engagement |

¹ Pour plus d'information, veuillez consulter le glossaire

Source: UBS Asset Management

Intensité carbone moyenne pondérée, dimensionnée – Émetteurs entreprises

(équivalent en tonnes de CO₂ par million d'USD de chiffre d'affaires)



Couverture réelle des données du fonds: 100.0%

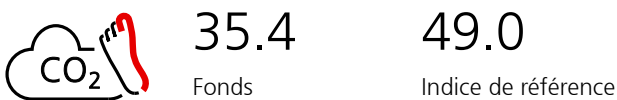
Couverture réelle des données de l'indice de référence: 100.0%

Source: MSCI ESG Research

Indice de référence: MSCI Japan (TR)

Empreinte carbone, dimensionnée – Émetteurs entreprises

(équivalent en tonnes de CO₂ par million d'USD investi)



Couverture réelle des données du fonds: 100.0%

Couverture réelle des données de l'indice de référence: 100.0%

Source: MSCI ESG Research

Indice de référence: MSCI Japan (TR)

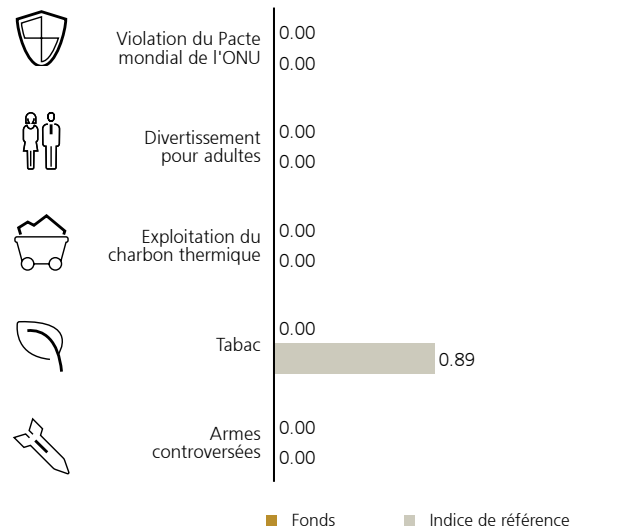
Notations externes du fonds ¹



¹ Au 31.07.2025

Source: MSCI ESG Research

Vérification des activités commerciales controversées (en % des actifs sous gestion du fonds)

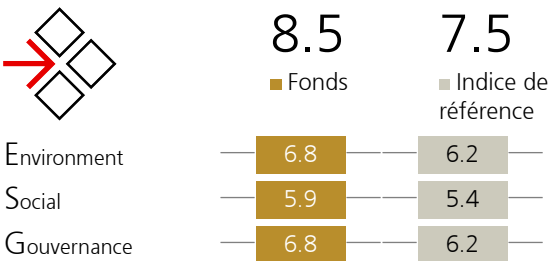


Source: MSCI ESG Research

Indice de référence: MSCI Japan (TR)

Scores ESG MSCI, dimensionnée

(moyenne pondérée des positions 0-10)



Couverture réelle des données du fonds: 100.0%

Couverture réelle des données de l'indice de référence: 100.0%

Source: MSCI ESG Research

Indice de référence: MSCI Japan (TR)

UBS (CH) Index Fund 2 - Equities Japan Selection Pension NSL

Rapport ESG

Glossaire

Empreinte carbone : Exprime l'empreinte en termes de gaz à effet de serre d'un montant investi. Les émissions de carbone de Scope 1 et 2 sont allouées aux investisseurs selon une approche basée sur la participation à la valeur d'entreprise (liquidités comprises), normalisée par la valeur actuelle du fonds. L'empreinte carbone est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique. Elle permet la comparaison avec un indice de référence, entre plusieurs fonds et entre divers investissements. L'indicateur est celui des émissions totales de carbone, exprimées en fonction de l'argent investi. L'indicateur est redimensionné à 100% si la couverture réelle des données est supérieure aux seuils définis – Revenu fixe : 50% ; Actions : 67% ; Multi-actifs : 50%. Autrement, l'indicateur n'est pas indiqué (signe -).
Système de classification pour distinguer les émetteurs entreprises et souverains : méthodologie Bloomberg Barclays. Les obligations titrisées sont exclues du calcul. « Absence d'exposition » si le fonds n'est pas investi dans les émetteurs concernés durant le mois visé.

Vérification des activités commerciales controversées: l'exposition du fonds est l'exposition aux entreprises dont la part des revenus dépassent un certain seuil du domaine d'activités en question (production). Lien vers notre «Exclusion Policy» pour plus de détails (en anglais seulement): -> www.ubs.com/si-exclusion-policy

Les scores ESG MSCI sont fournis par MSCI ESG Research et mesurés sur une échelle allant de 0 (plus bas/plus mauvais score) à 10 (plus haut/meilleur score). Les notes E, S et G individuelles de MSCI indiquent la résilience des émetteurs aux risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui sont les plus importants pour un secteur d'activité. La note ESG agrégée de MSCI est basée sur ces notes E, S et G, mais les normalise par rapport aux pairs du secteur. Il en résulte une note ESG moyenne pondérée corrigée du secteur d'activité de MSCI, qui est comparable d'un secteur à l'autre. L'indicateur est redimensionné à 100% si la couverture réelle des données est supérieure aux seuils définis – Revenu fixe : 50% ; Actions : 67% ; Multi-actifs : 50%. Autrement, l'indicateur n'est pas indiqué (signe -).

Application des approches de durabilité d'UBS AM

Exclusion: stratégies qui excluent les titres des fonds lorsqu'ils ne sont pas alignés sur les valeurs de l'investisseur. Comprend des critères de dépistage personnalisés.

Intégration ESG stratégies qui intègrent les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'analyse financière fondamentale afin d'améliorer le profil risque/rendement

SI Focus: stratégies où la durabilité fait explicitement partie des directives d'investissement, de l'univers, de la sélection et/ou du processus d'investissement

Investissement à impact: stratégies dont l'intention est de produire des bienfaits environnementaux et/ou sociaux mesurables («impact») en plus du rendement financier.

Votes: UBS Asset Management exercera activement son droit de vote en fonction des principes énoncés dans les directives UBS Asset Management Proxy Voting policy et notre approche de l'actionnariat actif, avec deux objectifs fondamentaux : 1. Agir dans le meilleur intérêt financier de nos clients pour augmenter la valeur à long terme de leurs investissements. 2. Promouvoir les meilleures pratiques au sein du conseil d'administration et s'assurer du succès des entreprises dans lesquelles nous investissons. Cela ne signifie

pas que le vote sur des sujets liés à la durabilité a eu lieu en ce qui concerne les entreprises de ce portefeuille à un moment donné. Pour des informations sur les activités de vote avec des entreprises spécifiques, veuillez vous référer au rapport UBS Asset Management Stewardship Annual Report.
Programme d'engagement: Nous considérons le dialogue actif comme un dialogue mutuellement bénéfique avec un émetteur / une entreprise, dans le but de partager des informations, d'accroître la compréhension et d'aider à améliorer les pratiques commerciales et la performance. Les émetteurs / entreprises avec lesquels nous avons un dialogue actif sont sélectionnés parmi l'univers dans lequel UBS Asset Management investit en utilisant une approche top-down conformément à nos principes, comme indiqué dans notre approche de l'actionnariat actif. Cela ne signifie pas qu'un engagement lié à la durabilité a eu lieu en ce qui concerne les émetteurs / entreprises de ce portefeuille à un moment donné ou que les émetteurs / entreprises de ce portefeuille ont été choisis dans le but d'un engagement actif. Plus d'informations sur la sélection des émetteurs / entreprises par UBS Asset Management, le dialogue actif, le processus de priorisation et la compréhension des préoccupations peuvent être trouvées dans le rapport UBS Asset Management Stewardship Annual Report et dans notre approche de l'actionnariat actif.

Agrégation des données ESG/indicateurs carbone: Les scores ESG des positions dans le fonds et l'indice de référence sont agrégés en utilisant leurs pondérations individuelles respectives dans le fonds et les scores ESG/indicateurs carbone (somme des produits).

Les notations de fonds MSCI ESG sont conçues pour mesurer les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance des actifs sous-jacents d'un fonds, ce qui permet de classer ou de filtrer les fonds communs de placement et les ETF sur une échelle de notation allant de AAA à CCC.

Intensité carbone moyenne pondérée – Émetteurs

entreprises / Intensité carbone – Émetteurs souverains:

Ces indicateurs mesurent l'exposition d'un fonds aux sociétés et gouvernements à forte intensité carbone. Ces indicateurs éclairent sur les risques potentiels liés à la transition vers une économie à plus faible intensité carbone, car les sociétés qui affichent une plus forte intensité carbone sont plus exposées aux risques liés au marché du carbone et aux risques réglementaires. Ces indicateurs peuvent être appliqués à l'ensemble des classes d'actifs. C'est le total des pondérations du fonds et des intensités carbone individuelles (émissions de carbone de Scope 1+2 / million d'USD de CA ou de PIB). L'indicateur est redimensionné à 100% si la couverture réelle des données est supérieure aux seuils définis – Revenu fixe : 50% ; Actions : 67% ; Multi-actifs : 50%. Autrement, l'indicateur n'est pas indiqué (signe -). Système de classification pour distinguer les émetteurs entreprises et souverains : méthodologie Bloomberg Barclays. Les obligations titrisées sont exclues du calcul. « Absence d'exposition » si le fonds n'est pas investi dans les émetteurs concernés durant le mois visé.

ESG passive: La sélection de l'indice de référence obéit à des considérations liées à la mise en oeuvre du portefeuille, et vise en particulier à refléter fidèlement les objectifs financiers et ESG du fonds. Pour les stratégies de gestion passive, l'indice de référence sélectionné sera un indice ESG afin de trouver un

UBS (CH) Index Fund 2 - Equities Japan Selection Pension NSL

Rapport ESG

équilibre entre un écart de suivi raisonnable et un niveau élevé d'alignement sur les critères ESG. Afin d'évaluer l'ampleur des améliorations ESG, la performance ESG du fonds est également présentée par rapport à un indice de marché global qui représente parfaitement l'univers d'investissement parent sur lequel se base l'indice de référence ESG

Investissements dans des fonds de fonds, produits

dérivés et liquidités: L'utilisation, dans le fonds, de produits dérivés et d'investissements dans des fonds de fonds est soumise à un examen approfondi, au titre duquel l'exposition financière au panier de titres sous-jacent est traitée comme un investissement réel dans chaque titre composant ce panier. L'utilisation de dérivés et d'investissements dans des fonds de fonds du marché large peut entraîner une légère exposition

aux titres exclus des investissements directs.

Les dérivés ont un impact sur le calcul de tous les indicateurs, et comme les cadres de reporting aux investisseurs ne couvrent pas toutes les subtilités des dérivés, les indicateurs sont publiés après avoir déployé tous les efforts raisonnablement nécessaires.

Les portefeuilles dont nous publions des indicateurs de durabilité peuvent détenir des liquidités.

Les informations fournies dans le présent rapport, notamment sur le traitement des dérivés et des liquidités, ne coïncident pas forcément avec les caractéristiques d'investissement du fonds et avec la manière dont le fonds est géré. Par conséquent, les indicateurs de durabilité figurant dans le présent rapport peuvent différer de ceux d'autres rapports d'UBS produits à la même date.

Informations importantes sur les stratégies d'investissement durable

Les stratégies d'investissement durable visent à prendre en compte et à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement et la construction de fonds. Les stratégies à travers les zones géographiques et les styles abordent l'analyse ESG et intègrent les résultats de diverses manières. L'intégration des critères ESG ou la prise en compte de l'investissement durable peut restreindre la capacité d'UBS à participer à certaines opportunités d'investissement ou à fournir des conseils sur celles-ci, alors même qu'elles seraient conformes aux objectifs d'investissement du client. Les rendements d'un fonds composé principalement d'investissements durables peuvent être inférieurs ou supérieurs à ceux des fonds où les facteurs ESG, les exclusions ou d'autres questions de durabilité ne sont pas pris en compte par UBS, et les instruments d'investissement disponibles pour ces fonds peuvent différer. Les entreprises, les émetteurs de produits et/ou les fabricants ne répondent pas nécessairement à des normes de performance élevées sur tous les aspects des questions ESG ou d'investissement durable.

Rapprochement d'actifs sous gestion

Le présent rapport ne contient pas de positions d'actifs sous gestion rapprochées, il ne prend en considération que les positions avec une date de règlement à la date du rapport. Cela signifie que les positions négociées mais non réglées ne sont pas incluses. Par conséquent, les chiffres des actifs sous gestion figurant dans le présent rapport peuvent différer de ceux d'autres rapports d'UBS produits à la même date.

Bien que les fournisseurs d'informations d'UBS Asset Management, y compris, sans limitation, MSCI ESG Research LLC et ses filiales (les «parties ESG»), obtiennent des informations de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des parties ESG ne garantit ou ne cautionne l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de toute donnée contenue dans le présent document. Aucune des parties ESG n'offre de garantie expresse ou implicite de quelque nature que ce soit, et les parties ESG déclinent expressément par la présente toute garantie de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier, en ce qui concerne toute donnée contenue dans le présent document. Aucune des parties de ESG n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document. En outre, sans limiter ce qui précède, aucune des parties ESG ne peut en aucun cas être rendue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Certaines informations contenues dans le présent document (les «informations») proviennent de/droits d'auteur de MSCI ESG Research LLC (un conseiller en investissement enregistré en vertu de l'Investment Advisers Act of 1940), ou de ses sociétés affiliées (y compris MSCI Inc. et ses filiales («MSCI»)), ou de fournisseurs tiers (avec MSCI & MSCI ESG, les «parties ESG») et peuvent avoir été utilisées pour calculer des scores, des notations ou d'autres indicateurs. Elles ne peuvent être reproduites ou rediffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. L'information n'a pas été soumise à la SEC américaine ni à aucun autre organisme de réglementation, et n'a pas reçu leur approbation. L'information ne doit pas être utilisée pour créer des œuvres dérivées, ou en rapport avec, ni ne constituant une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument financier, d'un produit ou d'une stratégie commerciale, ou d'un indice, ni ne doit être considérée comme une indication ou une garantie de performances, d'analyses, de prévisions ou de pronostics futurs. Certains fonds peuvent être basés sur ou liés à des indices MSCI, et MSCI peut être rémunéré en fonction des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a établi une barrière d'information entre la recherche sur les indices boursiers et certaines informations. Aucune des informations en soi ne peut être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les informations sont fournies «en l'état» et l'utilisateur assume tous les risques liés à l'utilisation qu'il pourrait en faire ou permettre d'en faire. Aucune partie ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des informations et chacune d'entre elles décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune des parties ESG ne peut être rendue responsable de toute erreur ou omission en rapport avec une information quelconque contenue dans la présente, ni quant à un dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Reference index. L'indice de référence utilisé sur cette page est l'indice parent qui ne cherche pas à intégrer certaines caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier dans sa construction et est différent de l'Indice de référence désigné.